N° 2346 — 7e Année — CINQ CENTIMES — Mercredi 16 Janvier 1895

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, 69 bis, rue des Longues, 69 bis.
Grand'Place, Place Faidherbe, 14
TOURCOING, 79, rue de la Bourgogne, 79

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Six mois, 8 fr.
Hors le département limitrophe
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs

L'Abonnement partira du 1er et du 15 chaque mois.

PRIX DES ANNONCES
NÉCROLOGIE ..... 30 c. la ligne
RÉCLAMES ..... 0 f. 50 c. la ligne
FAITS DIVERS ..... 1 f. 25 c. la ligne
LOCALES ..... 1 f. 25 c. la ligne

Les annonces seront reçues dans les bureaux du Journal, à Paris, 14 Faubourg Havre, place de la Bourse, 40

Téléphone

LE MINISTÈRE RENVERSÉ

La chute du ministère

Le ministère est tombé.

Il tombe mal, sur une question où se trouvent gravement engagés les intérêts de l'État, et dans laquelle il n'a pas paru à la Chambre que le président du Conseil ait pris une attitude suffisamment énergique.

Les Compagnies de chemins de fer semblent porter malheur aux ministères. C'est à propos du droit des ouvriers des chemins de fer de se syndiquer que le ministère Casimir-Périer fut renversé il y a moins d'un an. Et c'est encore aujourd'hui après un duel relatif aux chemins de fer, que tombe le cabinet de M. Charles Dupuy.

Les votes émis par la Chambre dans l'une et l'autre circonstances ont une signification dont *M. Casimir-Périer* aura à tenir compte pour la constitution du nouveau gouvernement.

Ils indiquent quels sont les véritables sentiments de cette Assemblée dont on n'est pas à dénaturer, depuis un an, le caractère et les tendances.

La *même majorité* qui refusait de laisser porter atteinte à la loi de 1884 sur les syndicats, a nettement manifesté plus sa résolution de soustraire la *France* républicaine à la domination croissante de la *féodalité industrielle et financière*.

Il a suffi que M. Dupuy fût privé déserter la lutte contre les grandes Compagnies, pour qu'il ce soit vu *doublement* précipité du pouvoir ce soir *trente* à trois jours, sur la question *Vitalis-Richard*, semblait l'avoir pour *Compagnie* consolidé.

A vrai dire, la victoire *remportée* de jeudi avait été plus brillante que décisive. Malgré toutes les apparences, l'existence du cabinet *Dupuy* était toujours précaire, et se chute prêtait à l'occasion d'une quelconque des nombreuses difficultés, qui ne pouvaient manquer de naître au cours de la discussion du budget.

Le *Figaro* lui-même, devenu *l'un des défenseurs les plus convaincus de la politique* gouvernementale, s'écriait vendredi, en enregistrant le succès du ministère :

« Il faut reconnaître que quelques journées d'hier lui ont donné raison et qu'elle consolide sa situation apparemment par sa faute. (Allusion au rejet de l'élection de M. Brisson). Nous le combattons sans cesse l'espérer. »

Le cabinet Dupuy était, en effet, condamné. Sa politique avait fini par susciter des préventions, des révoltes même parmi les républicains de la Chambre, qui la subissaient plus qu'elle ne l'approuvaient. Se forcer d'incriminer son évolution vers la droite et s'appuyer sur les rallies, M. Dupuy s'était aliéné les sympathies d'un grand nombre de membres de sa majorité. Et de cette majorité, des députés républicains progressistes, était si le groupe du Jaurès, qui, sous le titre d'union progressiste, avait déjà préparé depuis quelque temps la chute du ministère, et en avait le véritable artisan.

Quel sera le ministère de demain ? Les probabilités sont évidemment pour la constitution d'un ministère de concentration, avec M. Léon Bourgeois ou M. Henri Brisson comme président.

On a parlé d'un cabinet Waldeck-Rousseau. Mais ce ne sont là que des bruits sans consistance.

M. Waldeck-Rousseau, nous le savons, n'est nullement disposé à jouer le rôle anti-démocratique auquel certains politiciens voudraient le destiner. Et nous pouvons ajouter que M. Casimir-Périer est formellement décidé à ne pas dépasser dans la limite de ses attributions présidentielles, sans songer un seul instant à des résolutions autoritaires que rien ne saurait justifier.

M. Casimir Périer, après notamment les présidents des deux Chambres, MM. Challemel-Lacour et Henri Brisson, fera donc appeler Mr Léon Bourgeois et lui confiera le pouvoir.

Celui-ci acceptera-t-il ? Il est moins parviendra-t-il à former un cabinet qui soit assuré de compter, pour le soutenir, sur les majorités nécessaires ?

La est la question.

La situation parlementaire, il ne faut pas se le dissimuler, est singulièrement compliquée. Autant il eut été facile, au début de la législature, de réunir les républicains en un bloc compact et progressiste, autant il sera difficile aujourd'hui de faire disparaître les divisions que le gouvernement s'est plaisir dans le parti républicain, autant les rancunes et les ressentiments rendent hostiles les tendances les plus parfaitement d'union.

La tâche ne sera pas facile, assurément, et Dieu sait si nous ne pouvons, sans trahir notre idéal, souhaiter le succès de ceux qui en seront chargés.

Mais nous ne pouvons nous dissimuler que, si le ministère Dupuy est tombé, c'est précisément parce qu'il a été trop républicain, trop démocrate, trop ennemi de l'oligarchie financière et de l'impérialisme d'hommes comme MM. Léon Bourgeois et Henri Brisson.

Il y a une œuvre véritablement démocratique et républicaine à accomplir. Il faut permettre à la majorité progressiste qui existe à la Chambre de se rassembler et de se reconstituer. Il faut reprendre la marche interrompue des réformes et du progrès. Il faut que la représentation nationale réponde aux aspirations et à l'idéal de la démocratie.

MM. Léon Bourgeois et Brisson, nous en sommes convaincus, ne reculeront pas devant la mission difficile, mais vraiment démocratique, que les événements leur imposent.

GEORGES ROBERT.

LA MÉDAILLE MILITAIRE et les Douaniers

Nous croyons devoir reproduire le texte du discours prononcé hier dans la Chambre, en faveur des douaniers et des gardes forestiers, par M. Lepas, député du Nord :

M. Lepas. — Je vais obéir aux Représentants de M. Jaurès me fonde l'espoir que la Chambre voudra bien entendre la proposition que j'ai l'honneur de lui soumettre. Notre honorable collègue était, en effet, que la proposition, avec des arrêts, ne tente pas, telle que je la fais en commençant, un de ces pas plus modestes encore qu'il ne s'est dit « Mon amendement n'a pas d'ampleur, » a-t-il dit, mais il est plus modeste encore que le mien. Je ne crois pas que ce soit un pas très hardi, très rétrograde, très timide, si l'on veut, mais enfin, c'est un pas en avant, un pas de plus vers le droit à exercer, cette, ou de ceux qui sont en cause.

Je viens demander à la Chambre, puisque vous avez voté, il y a quelques jours, le budget, de vous prononcer sur les droits des ouvriers des chemins de fer, de vous prononcer sur les droits des gardes forestiers, de vous prononcer sur les droits des douaniers qui sollicitent une place de la médaille militaire.

Il est sûr que, si la Chambre, qui a voté le budget, qui a voté le budget, qui a voté le budget